



ACTIVITÉS SOCIALES

LA COLO, BIENTÔT LE DÉPART !

Partir en colonie, c'est toujours une étape importante pour vous et votre enfant.

FO Énergie et Mine vous donne quelques conseils pour bien préparer le départ de vos enfants en colonie.

LES AVIS D'AFFECTATIONS

Retrouvez-les directement depuis l'espace ACTIV' ou bien sur l'adresse mail que vous avez communiquée à la CCAS.

LE CARNET DE LIAISON

La première étape est de bien veiller à **remplir le carnet liaison** (sanitaire). Une fois rempli, il faudra **le faire valider par votre CMCAS/SLVie**.

Vous devrez le remettre aux convoyeurs le jour du départ de votre enfant.

Ce carnet est à disposition auprès des CMCAS ou SLVie, vous pouvez également le télécharger et l'imprimer depuis le site de la CCAS en cliquant sur ce lien : [Carnet de liaison Colo CCAS](#).

Astuce : vous pouvez imprimer uniquement les pages 8 à 17.

Vous trouverez toutes les informations essentielles au bon déroulement du séjour de votre enfant. Une page vous aidera également à constituer le trousseau de base afin de ne rien oublier lors du départ.

LE TRANSPORT

Les enfants de 4 à 14 ans seront **convoyés directement par les accompagnateurs** de la CCAS.

Pensez à **vérifier la convocation** afin de connaître le lieu de départ de votre enfant. Si vous n'avez pas reçu ce document, rapprochez-vous de votre CMCAS.

Assurez-vous **d'arriver suffisamment tôt** pour que l'accueil de votre enfant se déroule dans les meilleures conditions.

Les enfants de 15 à 17 ans **voyagent sans accompagnateur**.

Ils ont accès lors du transport à un numéro de téléphone 0 800 406 723 qui constitue le dispositif d'aide et d'appui pour leur voyage.

Ce numéro vert sera actif depuis la veille du départ jusqu'au lendemain matin des déplacements.





PENDANT LE SÉJOUR

Pour avoir des nouvelles de votre enfant, vous avez la possibilité de vous connecter sur le blog « Regarde mon séjour » qui vous permettra de suivre le séjour de votre enfant (photos, informations...).

20 jours avant le début de sa colo, vous recevrez par mail ou par courrier vos codes de connexion, qui vous permettront d'accéder au blog. Vous aurez accès à la fiche descriptive du séjour ainsi qu'à la lettre du Directeur de la colo.

LE PORT DU MASQUE

Même s'il n'est plus nécessaire de porter le masque, il reste toutefois obligatoire dans les transports en commun pour tous les enfants à partir de 6 ans.

Pensez à en glisser quelques-uns dans le sac de votre enfant avant le départ.

LE PAIEMENT

Le paiement de la colo peut s'effectuer en ligne par CB directement depuis l'espace ACTIV' de la CCAS ou bien auprès de la CMCAS ou SLVie de rattachement.

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les situations de santé particulières et le handicap ne sont pas un frein au départ !

Le séjour pluriel jeune est un séjour dans une colo « ordinaire ».

L'équipe d'animation sera alors renforcée pour faciliter l'intégration dans la vie collective et les activités proposées.

Afin que tout se passe pour le mieux, il faudra au préalable prendre contact avec la CMCAS ou SLVie afin d'étudier, de vous conseiller et de collecter les informations indispensables à l'accueil de votre enfant dans de bonnes conditions.

N'hésitez pas à consulter les fiches et les guides pratiques sur notre site : www.fnem-fo.org

Pour toute demande d'information, rapprochez-vous de votre représentant local FO.